

L'Assemblée générale
de Villeurbanne

Pour une action tous azimuts en prise avec les réalités quotidiennes

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



N° 433 NOVEMBRE 1984 - 4 F ISSN 0012-6411

Plus de la moitié de la France représentée! 39 départements avec des adhérents physiquement présents. 16 autres qui l'ont été par le truchement des pouvoirs envoyés. Une Assemblée dont la dominante a été la jeunesse de ses participants. Des débats en profondeur, vivants, ardents, passionnés dans les 4 carrefours couvrant les deux grands thèmes de l'A.G., introduits par Albert Lévy et Gérard Coulon. On s'y est exprimé avec beaucoup de sérieux durant un après-midi - le samedi - et un matin - le dimanche. Deux rapports fournis et denses qui seront présentés "in extenso" dans le numéro de Droit et Liberté de décembre en sont les fruits. On a pu remarquer que la préoccupation première de cette A.G. a été l'inquiétude du Mouvement soulevée par les récentes dispositions gouvernementales en matière d'immigration (voir l'article ci-contre).

Les travaux du week-end ont été ouverts par François Grémy, président du MRAP, qui nous réservait la désagréable surprise de donner sa démission pour les raisons qu'il explique dans son discours. Son action à la tête du MRAP

George Pau-Langevin
élue
présidente du MRAP

Vivre en famille : un droit inaliénable

Le MRAP lance une pétition.

Les mesures relatives aux immigrés annoncées le 10 octobre par Mme Georgina Dufoix, ministre des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale, ont soulevé une vive inquiétude et des protestations dans les associations d'immigrés, de solidarité, de défense des Droits de l'Homme et de lutte contre le racisme.

Même si les deux volets de la politique gouvernementale: arrêt de l'immigration et insertion des étrangers en situation régulière, sont également concernés par ces mesures, l'insistance sur l'immigration clandestine contribue sans aucun doute à conforter la hantise d'une "invasion" jusque-là "incontrôlée" que ne cesse de marteler l'opposition. De là à jeter la suspicion sur l'ensemble de la population immigrée, il n'y a qu'un pas, vite franchi par certains.

Le plus préoccupant, c'est que la question du regroupement familial s'inscrit dans le chapitre de l'immigration illégale. Désor-

mais, le conjoint et les enfants d'un travailleur immigré, venus en visite, ne pourront plus solliciter leur régularisation sur place; il leur faudra faire une demande préalable et l'agrément sera conditionné par des critères très stricts: salaire "stable" et "suffisant" de l'immigré présent en France, logement "adapté". Or, si l'on parle d'améliorer l'habitat pour la population se trouvant déjà ici, on ne voit guère de perspectives dans ce domaine pour de nouveaux regroupements.

(suite p.2)

• Une innovation de Chirac : l'auto-élimination des immigrés (p. 3)

• Le Pen débouté à Amiens (p. 9)

Vivre en famille

(suite de la p.1)

Par ailleurs, les dispositions prises pour contrôler les entrées et effectuer les refoulements font craindre un développement de l'arbitraire, par exemple celles qui consisteraient à créer divers fichiers informatisés et à interdire le retour sur le territoire français des personnes "reconduites à la frontière".

"Une toute autre orientation"

Dès le 11 octobre, le MRAP a fait connaître son point de vue, par le communiqué suivant:

"Au sujet des mesures relatives à l'immigration annoncées par le Conseil des Ministres du 10 octobre 1984, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) rend publiques les observations suivantes:

"Vivre avec son conjoint et ses enfants est un droit humain inaliénable, universellement reconnu. Les restrictions apportées au regroupement des familles des travailleurs immigrés en France ne peuvent que favoriser l'arbitraire et aggraver, au plan moral, social et économique, la situation de ces familles.

"Le MRAP préconise une toute autre orientation, consistant à améliorer les conditions d'accueil, notamment dans les domaines de l'habitat, de l'école, de la formation - ce qui concerne à la fois les populations française et immigrée. Il demande que les nouvelles dispositions annoncées se traduisent sur le terrain beaucoup plus efficacement que dans la dernière période. Il appelle tous les intéressés, sans distinction d'origines, à agir résolument dans ce sens et à participer aux Assises départementales "Vivre ensemble avec nos différences" qui se dérouleront prochainement dans l'ensemble du pays.

"Par ailleurs, le MRAP apprend avec satisfaction que les associations antiracistes vont enfin se voir accorder, comme il le réclamait depuis des années, le droit d'intervenir en justice aux côtés des victimes dans les cas de violence ou de crimes inspirés par le racisme. Il veillera à ce que cet élargissement nécessaire de la Loi du 1er Juillet 1972 soit rapidement adopté par le Parlement".

Le problème du regroupement familial a été largement débattu à l'Assemblée Générale de Villeurbanne, les 20 et 21 octobre. A la conférence de presse qui a suivi, George Pau-Langevin a souligné que le MRAP attend avec vigilance la

publication des textes (décrets, circulaires, projets de loi) élaborés par le gouvernement pour mettre en oeuvre ses décisions. Il se prononcera alors et interviendra avec toute la rigueur nécessaire.

Dès maintenant, le MRAP lance une pétition nationale pour le respect du droit de vivre en famille, dont on lira le texte ci-dessous.

Dans le même temps, les comités locaux et la Permanence juridique du Mouvement sont attentifs à toutes les situations où des familles d'immigrés seraient victimes de procédures visant à les briser.

L'A.G. de Villeurbanne

(suite de la p.1)

pendant 5 ans fut d'ailleurs l'objet d'une belle ovation le dimanche en assemblée plénière.

Il revenait à George Pau, vice-présidente du MRAP, de clore les débats. Elle le fit dans un style jeune et dynamique.

Lorsqu'on est à Lyon, on parle beaucoup de menus gastronomiques. On sait que les esprits phosphorent mieux lorsque les estomacs sont pleins. Notre A.G. n'a pas dérogé à cette règle élémentaire. Après les nourritures spirituelles et le menu financier présenté par Claudine Mardon, le comité local a su émoustiller nos papilles gustatives par de fines nourritures terrestres oh! combien appréciées.

Pour être complet, il convient de parler de la brillante prestation des jeunes des Minguettes au cours de la soirée culturelle du samedi, soirée accompagnée d'un agréable buffet. En un mot, une A.G. avec une belle participation et une irréprochable organisation.

Un grand merci au comité de Lyon.

PETITION

VIVRE EN FAMILLE: UN DROIT HUMAIN INALIENABLE

Inquiets des nouvelles dispositions annoncées par le Gouvernement, nous refusons toute confusion entre regroupement familial et immigration clandestine, et demandons que soit pleinement reconnu aux immigrés se trouvant régulièrement en France, le droit inaliénable de vivre avec leur conjoint et leurs enfants.

Il est injuste de leur imposer des conditions restrictives, qui constituent autant de discriminations par rapport aux familles françaises, lesquelles ont la possibilité de demeurer réunies, quelle que soit par ailleurs leur situation économique et sociale.

Plutôt que de limiter autoritairement l'exercice d'un droit humain fondamental, nous appelons les Pouvoirs publics, à tous les niveaux, à prendre d'urgence des mesures d'accueil, notamment dans les domaines du logement, de l'école, des équipements sociaux, répondant aux besoins à la fois des populations française et immigrée.

Cette pétition peut être demandée aux comités locaux ou au siège national du MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS. Tél. (1) 806.88.00.

Une actualité abondante nous contraint de reporter en décembre l'intervention de Gérard Coulon sur l'état et le renforcement du MRAP.

Une innovation de Chirac : L'auto-élimination des immigrés.

Réunissant des adhérents de toutes tendances, le MRAP n'a pas à se prononcer globalement sur les analyses et les options de M. Jacques Chirac, pas plus que d'aucun autre dirigeant politique. Mais dès lors qu'une personnalité aussi responsable tient des propos portant atteinte à la lutte que nous menons, il est de notre devoir de réagir.

Dans une interview à "Libération" (30.10.84), le président du R.P.R. affirme catégoriquement qu'"il y a trop d'immigrés", en les amalgamant dans leur totalité à l'immigration clandestine; il les rend responsables - au moins partiellement - du chômage, des tensions "dans certaines villes et certains quartiers"; de coûts sociaux excessifs, et préconise leur départ massif. De telles déclarations ne peuvent que renforcer les courants de xénophobie qui déjà contaminent, hélas! une part assez large de notre société.

On a peine à croire que M. Chirac croit à ces "explications" et à ces "solutions" simplistes, dont le plus élémentaire examen des faits réels montre le caractère mensonger. Il y a donc là une volonté délibérée de miser sur les thèmes démagogiques et pernicieux qui fondent l'agitation de l'extrême-droite.

Ces thèmes, bien connus, se trouvent même étoffés par une innovation: l'auto-évacuation des immigrés. "Les communautés étrangères installées en France (...) sont plus riches qu'on ne le pense", estime M. Chirac: elles devraient donc, selon lui, financer leur propre départ. Et le racisme - qualifié benoîtement de "phénomène destabilisateur" - devient un argument supplémentaire, puisqu'en quittant la France, les immigrés seraient enfin... soulagés de leurs inquiétudes.

Quant aux "trop grandes concentrations d'immigrés", le maire de Paris devrait, pour les condamner, se mettre d'abord lui-même en cause: n'a-t-il pas créé la cité des "4.000" à La Courneuve et maintes autres cités-ghettos dans la région parisienne pour y regrouper les immigrés (et les Français à faibles ressources) chassés de la capitale?

Si l'on veut effectivement résoudre les problèmes de toutes sortes qu'affrontent aujourd'hui ensemble Français et immigrés, il faut éclairer leurs causes avec objectivité, les prendre à bras-le-corps, et non pas détourner l'attention contre des "boucs émissaires" en attisant des divisions et des haines aux conséquences incalculables.

M. Chirac reprend et aggrave l'attitude qui fut celle de certains de ses amis et alliés pendant la campagne des municipales, en mars 1983. Elle a contribué de façon décisive à banaliser le discours du Front National, en lui offrant une caution d'honorabilité. Comme on pouvait le prévoir, M. Le Pen en a tiré un maximum de bénéfice. Aujourd'hui encore, tout porte à penser que les mêmes causes produiront les mêmes effets. Le président du R.P.R. doit savoir que l'on ne réduit pas l'influence des extrémistes en se plaçant sur leur terrain. Alors, où veut-il en venir?

Une nouvelle présidente-déléguée pour le MRAP

A sa réunion du 10 novembre 1984, le Bureau National a pris acte de la démission de François Grémy du poste de président-délégué. Il a élu, pour assumer cette fonction, Me George Pau-Langevin.

François Grémy et Charles Palant restent membres de la présidence, qui sera ultérieurement élargie.

Par ailleurs, le Bureau National a élu Marie-Christine Lucas trésorière en remplacement de Claudine Mardon, qui avait demandé à être libérée de cette responsabilité.

George Pau-Langevin

Agée de 36 ans, mère de 3 enfants, brillante avocate, George Pau-Langevin est adhérente du MRAP depuis 1972. Dès son adhésion, elle fonde le Bureau Parisien dont elle devient la présidente. L'année suivante, elle entre au Secrétariat National où elle a particulièrement en charge le secteur immigration et les problèmes juridiques. En 1976, elle est élue vice-présidente du MRAP, charge qu'elle assume d'une façon militante, tout en participant aux actions de son comité local.

JEAN PIHAN HONORE

A l'occasion de la remise à Jean Pihan, membre du Comité d'Honneur du MRAP, des insignes d'Officier dans l'Ordre National du Mérite, le 19 octobre 1984, Charles Palant devait déclarer notamment: "Tes discours, conférences et articles de presse, tes interventions à la radio, à la télévision, ta présence avec les autres dirigeants du Mouvement dans les délégations auprès des plus hauts organes de l'Etat, sont autant de contributions à l'autorité et au prestige du MRAP.. Tu avais exprimé le vœu que ce soit moi qui t'apporte aujourd'hui le salut de nos amis du MRAP. J'en ai été et j'en suis très ému.

François Grémy :

« Sommes-nous à la hauteur du défi ? »

Nous revoici face à face. J'avais conclu la dernière A.G., en juin 1983, et j'ai demandé à ouvrir celle-ci pour inaugurer nos débats.

Je dois d'abord vous dire que c'est la dernière fois que je m'adresse à vous en tant que président national de notre Mouvement.

Deux raisons principales justifient ma décision. D'une part, ma conviction profonde - que j'avais proclamée dès mon accession à la présidence - que dans un Mouvement comme le nôtre, qui se veut plutôt démocratique, les dirigeants doivent se renouveler assez rapidement; à mes yeux, cette disposition devrait être statutaire. Chacun de nous a sa culture, sa vision du monde, son histoire, ses fidélités, son appartenance.

Un dirigeant, même respectueux de la pluralité de son Mouvement, exprime dans son discours, dans son comportement, cette notion du monde qui lui appartient. C'est très bien ainsi car il ne faut pas s'abandonner à un unanimité réducteur et insipide. Ainsi, vous ai-je, et plus sans doute que vous ne le pensez, abreuvé d'un discours qui découle directement de ma fidélité au christianisme social et de ma parenté avec la famille de Témoignage Chrétien. Tout naturellement, des citations de l'Écriture Sainte se glissent sous ma plume. Peut-être vous en êtes-vous aperçus et certains en ont-ils eu les dents agacées. Eh! bien, sans regretter le moins du monde cette façon d'agir et de parler, je pense qu'il serait malsain qu'une telle situation se prolonge. Si la culture de chacun, ses fidélités, son appartenance sont une richesse pour le Mouvement, il ne faut pas toutefois qu'elles en deviennent un poids pour lui et risquent d'en donner une image déformée. Un autre président tiendra un autre discours animé par une autre idéologie. Il y a tant de façons et tant de raisons

d'être antiraciste et de vouloir l'amitié entre les peuples!

Ma seconde raison est plus conjoncturelle. Depuis près d'un an, j'ai quitté Paris, pour prendre une nouvelle activité professionnelle à 800 km du siège national. Outre que cette nouvelle activité est à la fois passionnante et accablante, le simple fait de la distance m'empêche depuis dix mois d'avoir une prise directe sur les événements. C'est ainsi qu'à partir de novembre 1983, je n'ai pu que de façon épisodique participer aux difficiles négociations des Assises nationales. Si cette situation n'était que simplement inconfortable pour moi, ce ne serait pas grave. Mais j'ai acquis la conviction que l'image de notre Mouvement ne peut que souffrir d'un président réduit, par la force des choses, à un rôle de figuration épisodique.

Ce sont ces deux raisons, l'une de fond, l'autre d'opportunité politique, qui me conduisent à demander que la présidence soit confiée à un ou une autre camarade. Bien entendu, je continuerai à militer au MRAP et je suis prêt à assurer toute tâche ou mission, plus compatible avec ma situation professionnelle et géographique, que l'on voudra bien me confier.

EFFICACITE ET RESULTATS

Dans mon discours de clôture, en juin 1983, je tâchais de résumer les réflexions de notre A.G. en vous proposant une stratégie, celle qui nous conduit à la campagne des Assises, campagne qui continue à ce jour et dont nous reparlerons beaucoup.

A mi-course de la campagne, puisque les Assises départementales sont encore à faire dans la plupart des cas - il est bon de s'interroger sur l'efficacité de la première partie et sur ses résultats.

Au bénéfice, je remarquerai deux choses:

- La déclaration commune, très claire et très belle, des cinq grandes confessions religieuses. Elle a été publiée la veille des Assises. Elle est sans doute due à notre initiative, et de toute façon correspondait parfaitement à notre stratégie d'actions autonomes et synchrones.

- La circulaire du Premier Ministre qui, le même jour, lançait une campagne "Vivre ensemble" était une initiative du même ordre.

Reste à savoir l'écho de l'une et de l'autre et leurs effets à terme. Si intéressantes et opportunes furent-elles, elles n'ont pas été perçues comme un événement.

A CONTRE COEUR?

Quant aux Assises nationales elles-mêmes, on peut avoir à leur égard une opinion variable. Y voir un succès si l'on dit que jamais le MRAP n'a réussi à regrouper tant de personnes, ni que jamais il n'a pu faire siéger et signer côte à côte tant d'associations pour lutter contre le racisme.

Plus pessimiste - et peut-être plus clairvoyant - j'aurais tendance à penser que la stratégie que je vous proposais n'a pas vraiment réussi. Avoir rempli la salle de l'UNESCO de deux mille convaincus, y avoir amené Georgina Dufoix et Olivier Stirn n'a pas suffi à créer l'évènement. Ce ne fut pas le signe de la prise de conscience que nous espérions. Nous n'avons pas pu, ou pas su, être les vrais catalyseurs, selon l'expression d'Albert Lévy, que nous espérions, voire prétendions être. La plupart de ceux qui sont venus ont assuré une présence plus qu'une VRAIE participation. Plusieurs ne sont venus qu'à contre-cœur dans une entreprise qu'ils considéraient, malgré nos dénégations, comme les Assises du MRAP.

Dans cette situation, on peut réagir de façon variable. Accuser

nos partenaires et les rendre responsables de ce demi-échec et demi-succès, en insinuant que le racisme n'est pas vraiment leur problème, qu'ils s'en désintéressent et que nous seuls avons conscience des enjeux; cette attitude, qui n'est pas complètement erronée, a l'avantage d'être intellectuellement compatible et moralement reposante. "Continuer et tenir bon" sont alors les consignes.

Mais je crois que notre repli sur la contemplation rassurante de nos mérites, de notre vertu et de notre bon droit serait une faiblesse de l'esprit et du cœur. Permettez-moi de paraphraser Casamayor dans sa préface à notre excellent livre: "Chronique du flagrant racisme": "Toute affirmation reposante devrait causer de l'inquiétude".

Une autre façon de réagir consiste, tout en constatant avec regret la faible réactivité de nos partenaires à notre intention, à nous interroger sur nous-mêmes et à nous poser la question suivante:

"Devant l'ampleur de la montée du racisme, la tâche est immense. Nous prétendons être le meilleur instrument de lutte contre cette calamité. Mais nous donnons-nous vraiment les moyens méthodologiques et tactiques d'avoir prise effective sur l'opinion publique?" Aussi, vous suggèrerais-je d'utiliser cette A.G. à réfléchir sur nous-mêmes, à effectuer, ce que l'on appelle dans les milieux "catho", une révision de vie.

POUR ETRE UN MEILLEUR OUTIL CONTRE LE RACISME

Le principal partenaire sur lequel nous pourrions agir, c'est d'abord nous-mêmes. Que pourrions-nous changer en nous-mêmes, dans notre réflexion théorique, dans l'organisation de notre travail, dans nos relations avec l'extérieur, dans l'image que nous donnons de nous-mêmes pour être vraiment un meilleur outil - car nous ne sommes que cela - contre le racisme?

Plusieurs pistes sont possibles. Gérard Coulon, avec raison,

insiste sur l'importance fondamentale de l'action à la base, sur le militantisme enraciné dans la vie de tous les jours. C'est une dimension essentielle, qui justifie la multiplication de nos comités locaux, et l'organisation fédérale que nous mettons en place.

Dans une société en crise économique, mais surtout culturelle, en proie aux incertitudes, à l'inquiétude voire à la peur-dont les valeurs s'écroulent et qui en cherche d'autres confusément et désespérément, qui semble recrue d'idéologies, PARLONS-NOUS LE LANGAGE SUSCEPTIBLE D'AVOIR PRISE SUR ELLE?

Ne courons-nous pas le risque d'apparaître un peu archéo, voire ringards?

Notre façon de théoriser sur les différences - notre thème essentiel - est-elle opportune? A-t-elle été comprise? Toujours est-il qu'elle a été vigoureusement contestée aux Assises mêmes.

Notre discours humanitaire à commencer par le mien - semble glisser comme sur une toile cirée. Nos arguments, nos statistiques ne semblent pas "prendre" sur l'inconscient collectif. La rumeur, le slogan, le flash, l'image l'emportent sur l'argumentation. Certes, nous avons raison, l'Histoire le reconnaîtra. Mais, en situation d'urgence, il faut avoir raison et convaincre à temps.

Face à Le Pen, vociferator simplex comme dit B. Frappat, on peut se demander si notre comportement - et celui de toute la Gauche - est véritablement intelligent. Toujours est-il qu'il s'y entend remarquablement pour tourner à son avantage nos manifs, contre-manifs et exorcismes.

Peut-être Françoise Gaspard a-t-elle raison quand elle affirme que le seul langage qui porte est celui des faits bruts: dans leur très grande majorité, les immigrés resteront en France, qu'on le veuille ou non, qu'ils le veuillent ou non. L'étranger d'aujourd'hui sera le Français de demain, et qui sait, le "beur" d'aujourd'hui sera le "beauf" de demain, qui gueulera avec le Le Pen de l'époque: "La

France aux Français!". Pourquoi ne pas dire aussi que le départ des immigrés aggraverait la crise plutôt que de l'alléger. Le cynisme apparent de cette affirmation n'enlève rien à sa vérité profonde.

Bref, sommes-nous culturellement à la hauteur du défi que pose le racisme d'aujourd'hui, dans la société d'aujourd'hui? Notre discours n'est-il pas marqué par la grande expérience de racisme des dernières décennies: le discours sur le génocide et l'indignation qu'il causait dans une société en plein redémarrage; la condamnation de la guerre d'Algérie, à un moment où le progrès économique était tel que la société française a pu absorber cette guerre, ses coûts, ses victimes, ses souffrances, sans trop y penser.

Autre question: notre relation avec d'autres organisations ayant été plus difficile que prévu, il serait bon que nous fassions le bilan de ces relations au niveau national et au niveau local. Comment le MRAP est-il perçu? Quelle est son image? Quels sont les obstacles à son rayonnement, et parmi ceux-ci quels sont ceux auxquels nous pouvons porter remède sans nous renier, bien entendu...

LA PRESSE ET LES MEDIAS

Ne croyez pas que j'aie personnellement des réponses claires à toutes ces questions.

Une question sur laquelle j'ai, par contre, un avis déterminé, c'est celle des relations que nous entretenons avec la presse et les médias. Sauf exception, provinciale sans doute, ces relations sont mauvaises ou du moins médiocres: nos communiqués ne sont pas publiés, nos conférences de presse boudées. Que faire pour améliorer ces relations? Sans doute pas réprimander les professionnels et leur dire qu'ils sont les alliés objectifs du racisme. Moi-même ai commis cette faute. Le résultat est garanti...

Au moment de quitter la présidence, permettez-moi pour terminer de faire un bref bilan et de faire quelques suggestions:

- Au moment où je prenais mes fonctions, je signalais trois problèmes qu'il fallait traiter en priorité:

. celui de nos locaux nationaux: quitter l'atmosphère kafkaïenne de la rue Saint-Denis, et trouver mieux. Ceci fut fait.

. la question de nos finances: là rien n'est réglé, au contraire, malgré l'effort et le travail de Claudine Mardon, Marie-Christine Lucas, et surtout de notre ami Khaled, remarquablement efficace. Nous restons beaucoup trop dépendants des aides extérieures.

. celle de notre organe de presse, qu'il fallait lancer à l'époque. DIFFERENCES est né. DIFFERENCES n'a pas eu le succès espéré. Ceci est dû à la faiblesse des moyens au départ. Mais DIFFERENCES tient. DIFFERENCES est un journal de qualité, et le rapport qualité/prix est extra. Grâce en soient rendues à Jean-Michel Ollé et à sa petite équipe...

UN DEBAT AU PARLEMENT

Deux suggestions maintenant:

. un colloque Presse et Racisme. A condition qu'il soit soigneusement préparé par des contacts personnels, qu'il soit pour nous l'occasion d'écouter les professionnels plutôt que de les culpabiliser, ce peut être une occasion de sortir de l'ornière qui nous enlise dans l'inefficacité.

. je crois qu'il faut relancer l'idée d'un débat sur le racisme et l'immigration au Parlement. L'extension de la Loi du 1er juillet 1972 pourrait en être l'occasion. Le relatif et provisoire apaisement des luttes politiques peut être une opportunité favorable. Comme le dit notre ami Ovezarek, il faut sur ce thème responsabiliser tout le monde, partis, syndicats, parlementaires, et gouvernement. Celui-ci, depuis quatre ans, n'a pas été très clair, ni très lucide, ni très courageux. Un pas en avant, un pas en arrière, et quelquefois deux pas en arrière!

Voici, mes chers camarades, ce que je voulais vous dire en ce moment un peu émouvant - pour moi surtout - sans doute.

Albert Lévy :

Agir ensemble

Pour introduire le débat sur le rapport publié dans Droit et Liberté de septembre, Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, en rappelle les grandes lignes "en tenant compte à la fois des faits nouveaux intervenus depuis sa rédaction, et de la réflexion qui s'est poursuivie dans la même période au Bureau National et au Secrétariat".

Il évoque d'abord l'analyse faite à la précédente Assemblée générale (juin 1983): poussée du Front National; banalisation des thèmes xénophobes de l'extrême-droite, grâce à la complicité de la droite; regrettable passivité des Pouvoirs publics: d'où l'inquiétante contamination par le racisme d'une partie importante de l'opinion.

REFLEXION ET ACTION EN PROFONDEUR

En conséquence des décisions prises pour faire face à cette situation, le MRAP s'est employé à alerter "toutes les structures-relais: partis, syndicats, Eglises, médias", pour faire entendre la voix des antiracistes, développer l'information, la réflexion et l'action en profondeur. Pendant plusieurs mois, il s'est mobilisé pour les Assises nationales "Vivre ensemble avec nos différences" (16-18 mars 1984). Il y a eu d'autres initiatives, notamment la Marche pour l'Egalité - à laquelle le MRAP a pris une part active, du début à la fin (15 octobre-3 décembre 1983) -, les manifesta-

tions lors de la tournée de Le Pen à travers la France, une très grande quantité d'interventions locales.

LA PARTIE VISIBLE DE L'ICEBERG

Où en sommes-nous aujourd'hui? Albert Lévy constate que la poussée de l'extrême-droite "s'est sinon accentuée, du moins révélée dans toute sa gravité lors des élections européennes de juin 1984".

"Comme le poujadisme, il y a 28 ans, "l'effet Le Pen" est un processus de la vie politique française dans un moment de désenchantement, de désarroi et de confusion. Comme le poujadisme, il s'appuie sur les difficultés concrètes des gens: chômage, insécurité, inflation, inhumanité de l'habitat, inadaptation de l'école, inquiétude devant les rapides mutations économiques et sociales et le bouleversement des valeurs. Il exploite ces difficultés sans chercher à les résoudre: c'est la définition même de la démagogie qui cache, comme toujours, des visées antidémocratiques.

"Et, comme au temps de Poujade, dont il était l'un des lieutenants, Le Pen fonde cette démagogie sur le racisme: à l'époque, c'était l'antisémitisme, aujourd'hui, c'est la xénophobie". Mais l'antisémitisme se manifeste, lui aussi.

La contamination persistante de l'opinion s'explique par la banalisation des thèmes de Le Pen: "On accepte le racisme sans le voir, sans le savoir". Un racisme

"fondé non pas sur l'inégalité, mais sur le rejet de ce qui est inconnu ou mal connu".

"Si bien que, s'agissant des idées fausses, des attitudes passionnelles et malveillantes qui alimentent la xénophobie actuelle, les 11 % du Front National ne constituent que la partie visible de l'iceberg"...

Albert Lévy note alors certains "flottements dans l'Opposition". Si "les déclarations n'ont pas manqué en faveur d'un rapprochement avec Le Pen", des hommes politiques des partis de droite considèrent qu'"on en a trop fait" en sa faveur et qu'il a pris trop de poids. "Les réticences et les refus qui apparaissent publiquement, quelles qu'en soient les motivations réelles, montrent qu'il n'est pas si facile, y compris dans ces milieux, de poursuivre plus avant l'alliance avec l'extrême-droite" même pour conquérir la majorité.

LE DROIT AU REGROUPEMENT FAMILIAL

Concernant la politique officielle vis à vis des immigrés, Albert Lévy indique qu'elle "paraît osciller constamment entre la carotte et le bâton, sans trouver un juste point d'équilibre". Au sujet des décisions annoncées le 10 octobre par le Gouvernement, qui suscitent de vives protestations, il déclare:

"Le pire, c'est que le regroupement familial, l'un des piliers de la politique affirmée en 1981, est mis en cause, et amalgamé à l'immigration clandestine - ce cheval de bataille de la droite.

"Nous l'avons dit et le répétons ici fermement: nous refusons que soit bafoué le droit inaliénable, universellement reconnu, à toute personne humaine, de vivre avec son conjoint et ses enfants.

"Si l'on appliquait aux Français les mêmes exigences d'emploi, de ressources, de logement, combien de familles ne seraient-elles pas en-deça de tels critères? Il y a là une discrimination inacceptable à l'encontre des immigrés.

"Nous demandons que prévale une autre logique. Il est vrai que le regroupement des familles immigrées pose des problèmes d'habitat, de scolarité, d'équipements sociaux. Plutôt que de les éliminer par la suppression d'un droit légitime, il vaudrait mieux agir résolument pour rendre possible la mise en oeuvre de ce droit. C'est-à-dire développer partout la construction de logements sociaux et d'équipements, développer les moyens de l'école, les capacités d'accueil.

"Nous le soulignons: une telle orientation ne concerne pas seulement les immigrés, mais aussi les Français qui souffrent avec eux du lourd héritage d'avant 1981 et des restrictions actuelles dans tous les secteurs concernés. Répondre aux besoins sociaux, à l'appel de consommation, n'est-ce pas un moyen d'activer la machine économique et de créer des emplois?"

NOS TACHES

Rappelant que le racisme, dans la France de 1984, "n'est pas seulement idéologique", mais se traduit par des actes de violence, le Secrétaire général souligne les principaux obstacles que le MRAP rencontre dans sa lutte: la crise, qui, avec "les frustrations, les peurs, les échecs", nourrit le racisme; l'attitude des médias, qui donnent la parole à un Le Pen sans permettre qu'il lui soit vraiment répondu; enfin l'insuffisance des moyens mis en oeuvre, car "la profondeur du mal réclame une action systématique tant des Pouvoirs publics que de l'ensemble des forces démocratiques".

Sur les tâches à accomplir, Albert Lévy indique: "Aux uns, il faut apporter des suggestions et des instruments pour agir; à d'autres, il faut donner les informations qui leur manquent; contre certains, il faut manifester et faire intervenir les rigueurs de la loi". Pour unifier ces tâches, il propose de "mettre en oeuvre ce qui n'a pas encore été assez concrétisé, faute de temps et d'expérience, à l'occasion des Assises de mars dernier".

"L'objectif fixé alors est d'amener les gens de toutes origines à se rencontrer, à se connaître, à discuter. Non pas pour constater que tout le monde est beau et gentil. Mais, d'une part, pour découvrir que les difficultés ne proviennent pas des immigrés, et, d'autre part, agir ensemble sur les vraies causes pour surmonter ces difficultés.

"Agir ensemble, c'est aussi bien remédier à certaines nuisances dans le quartier, que de réclamer l'ouverture d'une classe d'initiation au français; c'est aussi bien défendre l'emploi qu'organiser une fête interculturelle. Le MRAP ne peut évidemment pas faire tout cela; il n'a pas à se substituer aux organismes et aux associations spécialisés; mais il peut attirer l'attention, appeler à réfléchir, veiller à ce que la notion d'intérêts communs remplace en toute occasion les oppositions entre communautés. C'est à ce niveau qu'il peut le mieux être un catalyseur.

"Sans exclure d'autres formes d'action, l'un des vecteurs privilégiés de cette démarche sera sans aucun doute dans l'immédiat la multiplication des Assises départementales "Vivre ensemble avec nos différences". Elles permettront à nos comités locaux d'engager et de développer cette campagne en profondeur et de mieux s'enraciner, par là-même, dans les réalités.

"N'oublions pas non plus que nous disposons d'un autre moyen pour répondre aux besoins de la lutte actuelle: notre mensuel Différences, que le MRAP a précisément créé dans une perspective d'ouverture vers des gens tels qu'ils sont".

"Pour agir, conclut Albert Lévy, nous devons bien "coller" aux réalités présentes, y adapter soigneusement nos méthodes, en nous gardant de tout sectarisme et de tout schématisme. Il faut sans cesse inventer, innover (...). Sachons unir, plus encore, tous ceux qui souffrent du racisme, tous ceux qui le réprouvent, pour édifier une société française et un monde, où il fera bon vivre ensemble dans le respect des droits et de l'identité de chacun".

George Pau-Langevin :

Comment être un militant du MRAP ?

Comme le débat vient de le montrer, nous sommes l'objet de sollicitations multiples, pressantes et passionnantes.

Nous avons l'impression de ne pouvoir suffire à la demande, d'être sans cesse submergés, et nous craignons tout autant de décevoir ceux qui se tournent vers nous, confiants en notre appui, que de nous éparpiller, et donc de perdre toute efficacité.

Nous sommes proches de bien des luttes, notamment celle qui est menée pour la paix, comme celle contre les discriminations qui frappent les femmes ou les handicapés, ou toutes les violations aux droits de l'Homme.

Mais notre action spécifique est de réagir quand la concorde entre les Hommes, l'harmonie entre les peuples est menacée par des barrières hiérarchiques élevées en raison de différences religieuses, ethniques ou culturelles.

Les débats au cours de cette Assemblée ont été francs, loyaux souvent passionnés, mais toujours la preuve que les militants ne se sentent pas mal à l'aise pour dire ce qu'ils sentent, ce qu'ils veulent faire du MRAP.

Ce dernier a pour richesse essentielle, ses militants, ses comités locaux, qui le font vivre par leur sensibilité, leurs interpellations et leur action.

C'est notamment celle-ci qui peut aider à approcher de l'indispensable indépendance, notamment financière, laquelle doit demeurer une préoccupation de fond constante.

Pour cela, il est nécessaire de faire des adhésions nombreuses et de faire lire notre journal Différences qui est de plus en plus un journal de qualité.

Le contexte extérieur dans lequel nous nous situons désormais peut rendre notre action quotidienne plus difficile.

Après une période marquée essentiellement par la générosité, les contingences de l'action gouvernementale entraînent aujourd'hui des mesures inquiétantes, surtout compte tenu de l'état actuel de l'opinion publique abusée par des extrémistes démagogiques.

Nous devons, au-delà des dérives conjoncturelles, rappeler à la Société française, et notamment à son Gouvernement, les principes fondamentaux auxquels sont attachés tous les démocrates de ce pays.

C'est ce que nous avons fait, s'agissant notamment du regroupement familial.

Mais actuellement, nous devons aller plus loin.

Nous devons agir pour que la mise en oeuvre de ce droit soit rendue possible et, par suite, pour que les Municipalités acceptent de donner un accès égal aux logements sociaux aux Français - y compris ceux issus des diverses minorités ethniques - ainsi qu'aux immigrés.

Il faut aussi que nous nous insérions dans l'animation des quartiers pour tâcher de trouver des solutions aux problèmes de la vie quotidienne, qui peuvent rendre la cohabitation sur le terrain difficile.

Le militant du MRAP n'est donc pas un doux rêveur, c'est d'abord et surtout quelqu'un qui vit dans son quartier, dans son époque, qui est informé (qui connaît donc les arguments et les chiffres pour répondre au sophisme des racistes), qui est de bon conseil (car il peut fournir des propositions pour débloquer les situations), qui est actif, car dans son activité professionnelle ou syndicale, associative ou politique, il pense à bâtir au jour le jour la société pluri-ethnique. Il doit donc être bien formé.

Devant ces sollicitations multiples, nous devons surtout bien réfléchir sur le sens et la portée de notre action.

Certes, sur le plan individuel, nous devons aider les immigrés, les clandestins en détresse à régulariser leur situation. Ce n'est peut-être pas l'essentiel pour faire avancer l'anti-racisme dans ce pays.

Si, sans doute, nous sommes seulement à l'aube de migrations généralisées, l'immigration demeure pour celui qui part, une blessure qui saignera probablement toute sa vie, et pour le pays d'origine une hémorragie de forces vives.

Intéressons-nous donc aussi aux pays d'origine, à leurs tentatives de développement, ainsi qu'aux relations entre les immigrés et leurs pays d'origine, afin que pour ceux qui le souhaitent, la possibilité de demeurer, vivre et travailler au pays, puisse être plus fréquemment une réalité, en raison d'un ordre économique mondial plus juste.

OUVERT ET APAISANT

D'ailleurs, le racisme, ce n'est pas essentiellement l'affaire des immigrés! Le combattre, c'est parler à la société Française sur elle-même, sur les questions que l'immigration et les minorités nationales lui posent sur elle-même, en respectant son inquiétude devant l'avenir, sa frustration devant son présent, et sa nostalgie d'un certain passé.

Le MRAP n'est pas le détenteur d'une vérité révélée, mais une caisse de résonance, un endroit où on réfléchit, où on étudie, où on approfondit toutes les idées d'où qu'elles viennent. Ainsi le débat: droit à la différence, égalité des droits est intéressant, puisque le droit à la différence n'est qu'une des voies permettant d'aboutir à une égalité non mutilante.

Ainsi aussi, les réflexions sur les discriminations positives telles qu'elles sont pratiquées dans certains pays étrangers, ou en France dans d'autres domaines, peuvent nous fournir des pistes de solutions nouvelles.

Finalement, que notre antiracisme soit, non pas sourcilieux et renfrogné, mais imaginaire, ouvert et apaisant.

LE RACISME EN JUSTICE**LE PEN DÉBOUTÉ À AMIENS**

L'arrêt rendu le 4 octobre par la Chambre criminelle de la Cour de Cassation va-t-il mettre un terme à la pratique, devenue de plus en plus courante, des vérifications d'identité "préventives"?

Rappelons les faits: contrôlé par la police dans le métro parisien, en octobre 1983, sans raison précise, un Sénégalais sans papiers avait été condamné aussitôt à la reconduite à la frontière avec "exécution provisoire", c'est-à-dire immédiate. Application de la Loi du 10 juin 1983 sur la comparution immédiate dans le cas d'infraction à la législation sur le séjour des étrangers en France, rien de plus classique.

Un problème restait cependant, qui justifia l'appel de cette décision: les circonstances dans lesquelles avait été arrêté M. Kandé étaient-elles conformes à la Loi?

Celle-ci autorise les contrôles préventifs (c'est-à-dire sans qu'il y ait eu motif précis à interpellation) "dans des lieux déterminés, là où la sécurité des personnes et des biens se trouve immédiatement menacée". L'interprétation du texte par les magistrats saisis en appel laisse supposer que le métro parisien est un coupe-gorge permanent: en effet, pour confirmer la décision du tribunal, ils affirmaient dans l'arrêt rendu le 21 octobre 1983 que "la fréquence des agressions (...) dans l'enceinte du métro (...) justifie le contrôle d'identité de toute personne en ces lieux où la sécurité des personnes est immédiatement menacée".

Très attendue, la décision de la Cour de Cassation allait permettre de savoir si n'importe qui, à n'importe quel moment, pouvait être contrôlé dans le métro.

La Chambre criminelle a donc dit non à cette analyse extensive de la loi: en cassant l'arrêt de la Cour d'Appel, elle refuse d'entériner juridiquement une pratique policière bien installée.

Faut-il pour autant crier victoire? Même sur le plan des principes, il n'en est, hélas! rien, si l'on en juge d'après la toute récente mésaventure survenue à un étudiant marocain en train de lire sur un banc public. Contrôlé, sans motif, par des policiers, il a, dans un premier temps, voulu refuser de présenter ses papiers, en protestant qu'ils n'avaient pas le droit de les exiger. "Ca, c'est valable pour les Français seulement", s'est-il entendu répondre... Vrai? Faux? Les deux!... En effet, un décret de 1946 toujours en vigueur oblige les étrangers à présenter leur autorisation de séjour à toute réquisition. Mais comment savoir que quelqu'un est étranger, sinon en l'appréciant sur sa mine, donc en fonction de la couleur de sa peau?

SUR LES CONTRÔLES D'IDENTITÉ

Jugement exemplaire que celui rendu, le 31 octobre 1984, par le Tribunal correctionnel d'Amiens: il estime que traiter Jean-Marie Le Pen d'"adepte de Franco et d'Hitler", et soutenir que ses propos sont "en permanence une incitation au racisme, à l'antisémitisme et au nazisme" ne constituent pas une diffamation.

C'était, en effet, parce qu'il se considérait comme atteint dans son honneur que le leader du Front National avait porté plainte contre Jean-Pierre Garcia, responsable du comité local du MRAP à Amiens et auteur des propos visés, au cours d'une interview qu'il avait donnée au "Courrier Picard" à l'occasion de la venue de Le Pen à Amiens en février dernier.

Exemplaire à plusieurs titres: d'abord parce qu'il est le premier

du genre et que, dans la longue bataille juridique Le Pen/MRAP, le premier ne pourra plus se targuer du fait qu'il gagne tous ses procès et jouer de cette sorte de "jurisprudence" en sa faveur. Ensuite parce qu'il rend un sens à la Loi du 1er juillet 1972: en effet, les précédentes "victoires" de Jean-Marie Le Pen s'appuyaient jusqu'à présent sur des problèmes de forme (cf Droit et Liberté de juillet-août 1984, "Le racisme en justice") et que jamais le débat n'avait porté sur le contenu idéologique de la propagande du Front National, manifestement en opposition avec les principes de la Loi de 1972.

RESISTANT?

Exemplaire enfin parce que le jugement considère Le Pen en tant que responsable de parti, et non pas seulement comme personne privée: c'était en effet sa défense habituelle que de se présenter comme résistant, ancien combattant, homme respectueux des traditions démocratiques et de ne rien reprendre à son compte des propos ouvertement racistes proférés par des membres de son parti, au nom de la "liberté d'expression" qui règne au sein de celui-ci. Dans cette logique, il pouvait présider un meeting dont les participants scandaient (en toute liberté) des slogans rappelant l'époque nazie; laisser placarder (en toute liberté) à la fête annuelle de son parti une affiche injurieuse pour les Maghrébins, mais se considérer comme outragé quand on le traitait d'antisémite ou de raciste.

Le Tribunal d'Amiens ne rentre pas dans ce jeu hypocrite: pour lui, les propos de Jean-Pierre Garcia ne sont pas diffamatoires, puisqu'ils ne visent pas l'"homme privé", mais le chef de parti qui "ne peut s'offusquer de faire l'objet d'appréciations critiques et d'attaques, même vives, de la part de ceux qui récuse ses opinions politiques".

Ce qui est vrai à Amiens ne l'est pas à Paris... Le même 31 octobre, la 17ème Chambre correctionnelle de Paris a condamné Michel Polac pour diffamation et injures publiques envers le président du Front National.

Echos des comités

Des fêtes et des dessins

Jeudi 22 novembre au Palais des Congrès à **Béziers**, le comité local organise une conférence-débat sur le thème "Racisme d'hier et racisme d'aujourd'hui", avec Françoise Gaspard et Christian Delacampagne.

Fête de la Négritude à **Champagny** (90): débat avec le MRAP et Amnesty International. Exposition. Projection de films video.

Forum des Associations: notamment à **Oloron**: débats, livres, repas, forum sur 2 thèmes: le bénévolat, et les rapports entre élus et associations; projections. à **Mont-de-Marsan**, à **Agen** les 29 et 30 septembre.

Conférence sur "les racismes" à l'Escargot (**Paris-XIe**) avec le MRAP, le Planning Familial, des

responsables syndicaux et des juristes.

Des FETES...à **Lille**, le 10 octobre, dans le cadre du Festival des Cultures: film-débat sur les Gens du Voyage avec la communauté tzigane de Lille; à **Lunel** (34), **Sevran** (93), **Rodez**...

Fête de l'amitié entre les peuples, le 29 septembre, au Logis de Lunesse, organisée par le comité local d'**Angoulême**: de nombreux stands dont un tenu par des jeunes issus de l'immigration. Repas international. Chansons et poèmes, danses portugaises, musique du Maghreb et antillaise. Décision d'intervenir de façon continue dans 4 quartiers de la ville pour envisager avec tous les habitants des solutions aux situations qui

peuvent engendrer le racisme. Roger Bismuth représentait le Bureau National.

Avignon: exposition de photos au centre culturel de la Barbière pour inciter à "vivre ensemble avec ses différences"; cette exposition, déjà présentée dans le métro parisien, a lieu dans un quartier symbole de la nécessaire cohabitation entre communautés d'origines différentes. Du 15 au 20 octobre.

Dessins contre le racisme dans 8 villes du Pas-de-Calais à l'initiative du Centre culturel des migrants de la "deuxième génération" avec le concours du MRAP, de la Ligue des Droits de l'Homme, du S.N.I. Une exposition itinérante sera organisée.

CARNET

NAISSANCE

Nos amis Serge Kriwoski, adjoint au maire du premier secteur de Marseille et son épouse, née Crémieux, ont la joie de faire part de la naissance le 8 octobre dans le foyer de Sam Itzkovitch et Dominique Kriwoski de leur petite fille Vanessa. Toutes nos chaleureuses félicitations aux grands-parents et parents et meilleurs voeux à Vanessa.

NOS DEUILS

Le 18 juillet 1984, Antoine **DUJARDIN**, jésuite de formation, prêtre-ouvrier et membre actif de notre Mouvement au **Havre**, nous a quittés. A l'issue du service religieux, une collecte de près de 5.000 Frs a été réalisée. Selon les voeux de notre ami défunt, le produit de cette collecte a été versé pour moitié au MRAP, pour moitié au Secours Populaire.

AU FIL DES JOURS

Cinéma sans frontières

A **Meaux** (77), la 3ème semaine de Cinéma sans Frontières, du 19 au 25 novembre. Le comité local, en liaison avec la municipalité, d'autres associations et des animateurs sociaux, présentera des films suivis de débats dans 3 quartiers de la ville. Le dimanche, dix heures avec video, film, discussions dans une ambiance conviviale autour d'un repas.

A **Amiens**, du 16 au 24 novembre, bien connu maintenant, le 4e "Festival des différences". 12 films inédits en compétition, une sélection de courts métrages documentaires indiens (1985 est l'année de l'Inde) de 1949 à nos jours, une rétrospective sur le cinéma des Caraïbes et une section information sur le cinéma noir américain.

Dans le **Val-de-Marne** (20 lieux, 13 villes), Quatrièmes Journées Cinématographiques "L'Oeil vers...". Thème choisi: le cinéma des Indes.

Les Gens du Voyage

Le Secrétariat National, sur proposition de la commission "Tsiganes", adresse une lettre à tous les députés et sénateurs, les alertant sur les problèmes des Gens du Voyage, qui, loin de s'améliorer, s'aggravent.

Cette lettre ne pourra être publiée que dans le prochain Droit et Liberté. Mais, dès maintenant, elle est communiquée à tous les correspondants de la commission "Tsiganes" - et les comités locaux peuvent la demander...

Nous comptons sur une action des comités locaux auprès de leurs élus pour appuyer la démarche nationale.

Direction...Le Cap

Une manifestation, à l'appel du MRAP, le 9 octobre, contre le jumelage de la ville de Nice et de celle du CAP (Afrique du Sud).

Dans les Fédérations

Limoges (87), le 12 octobre: A.G. départementale. Après une projection de diapositives, sur le Mali, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, Jacques Chevassus dénonce une feuille raciste diffusée au lycée Ronsard, rappelle l'intervention du comité local auprès d'E.D.F. qui demandait pour les travailleurs turcs des "avances sur consommation" tout à fait illégalement. Le MRAP s'associe à l'initiative de "Convergence 84".

Saint-Etienne (42). Réunion avec le Préfet. Ont été envisagés: un montage audio-visuel, des expositions dans les quartiers, l'exposition de Beaubourg, des rencontres cinématographiques. Avec d'autres associations, un projet concernant le logement des immigrés a été soumis au Préfet. Il s'agit de créer un service "logement" à la Préfecture, sous tutelle des ministères concernés: Logement et Soli-

darité. Il permettrait de mieux coordonner la politique d'attribution de logements entre offices et sociétés d'H.L.M. Il éviterait le dépôt de plusieurs candidatures et mettrait en relation le fichier des mal logés et celui des logements vacants. Le public serait accueilli par quelqu'un formé à l'accueil et sensibilisé au problème de l'habitat insalubre. Ceci permettrait une adaptation de l'offre et de la demande et pour les gérants une plus grande efficacité (rapidité). Ce service rayonnerait sur l'agglomération de Saint-Etienne. Un financement de ce service a été prévu. A suivre...

Hauts-de-Seine (92): Négociation avec la Préfecture - pour le personnel de ses services - de stages de sensibilisation dans le cadre de la campagne "Vivre ensemble". Ces journées de sensibilisation pour-

raient être étendues aux travailleurs sociaux, aux employés d'accueil des services publics et des mairies (cf. Lettre du Secréariat de Novembre 84).

Grenoble (38). Sur 3 jours, à partir du 10 novembre, stage de formation en direction des responsables d'associations, de journalistes, d'enseignants, d'animateurs, sur le racisme avec V. de Rudder, Michel Schiff, A. Jacques... Des ateliers seront organisés.

Nîmes (30). Conférence avec des personnels administratifs et des associations, par Albert Lévy, le 7 décembre, en liaison avec la Journée sur les Droits de l'Homme.

Marseille (13). Dans le cadre de la campagne "Vivre ensemble", une exposition et de nombreux débats dans le département.

Rodez (12). Réunion prévue à la Préfecture avec des propositions sur le logement, l'école, le travail, la culture, les relations avec les administrations, les Gens du Voyage. Des rencontres et des commissions seront mises en place avec tous les intéressés.

Création de Fédérations à **Avignon** (le 15 novembre), **Rennes** (23 novembre).

Notre Mouvement a réalisé un MAGNIFIQUE CALENDRIER 85, à partir d'une sélection du Concours de dessins d'enfants organisé l'an dernier par le MRAP, R.F.I., DIFFERENCES.

PASSEZ VOS COMMANDES DES AU-JOURD'HUI. L'exemplaire: 35 Frs.

AU FIL DES JOURS

Y a-t-il quelqu'un dans la salle?

Le comité local avait dénoncé la venue et la conférence du Consul d'Afrique du Sud dans le cadre de la foire de **Saint-Etienne**. A la projection du film et au débat prévus... deux personnes présentes. Un tract a été distribué dénonçant l'apartheid et les relations franco-sud-africaines.

Apartheid

Des pétitions dénonçant l'apartheid et les relations que la France entretient avec l'Afrique du Sud sont proposées par de nombreux comités locaux. Celui de **Montpellier** appelle à écrire au ministre des Relations Extérieures 37 Quai d'Orsay, 75700 PARIS.

Rappelons qu'à **Lille** une manifestation à l'appel du MRAP et de la Ligue des Droits de l'Homme a eu lieu devant le Consulat d'Afrique du Sud. La police a arrêté...un journaliste qui couvrait la manifestation!

Politique et Paras!...

Dimanche 7 octobre, sur réquisition du Maire de **Dreux**, le Commissaire de Police a verbalisé le MRAP qui tenait un stand à la fête de **Saint-Denis**, sous prétexte que le MRAP est une organisation "para-politique". Par contre, Genel et son nouveau mensuel d'extrême-droite, a pu, lui, tenir un stand sans problème. Onze associations ont protesté et demandent une discussion sur la place des associations dans la ville.

Vous avez dit "censure"?

A **Aulnay-sous-Bois (93)** - vous connaissez déjà cette ville pour sa "police municipale" - ont été supprimés de la Bibliothèque Municipale, par décision du Bureau Municipal, les livres de Pierre Paraf, président d'honneur du MRAP, la revue Différences et Droit et Liberté. Encore un petit coup de balai, un autodafé et... la ville sera propre.

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris

Téléphone 806.88.00

C.C.P. 9 239-81 Paris

Directeur de la publication
René Mazenod

Secrétariat de rédaction
Véronique Mortaigne

Comité de rédaction
Bertrand Bary, Gérard Coulon,
Dominique Dujardin, René Mazenod
N° de Commission paritaire : 61013

Imprimeurs libres - Paris

Afrique du Sud : Un Prix Nobel face à la répression

Les ghettos sont cernés par les forces de l'ordre. La police et l'armée fouillent les masures de Sebokeng, une à une. Elles emprisonnent. La population noire fait face aux dirigeants nazis sud-africains. Les grèves scolaires, les grèves des mineurs ou contre l'augmentation des loyers, la grève du Transvaal auront fait des dizaines de morts et des centaines de blessés.

C'est un grave échec pour Pieter Botha qui espérait duper l'opinion publique internationale avec sa prétendue réforme constitutionnelle rejetée par l'immense majorité des "personnes de couleur" et des Indiens.

Faut-il rappeler que le MRAP s'était opposé en juin 1984 à la visite de ce sinistre personnage venu en France sous le prétexte d'honorer les morts de la guerre de 1914-1918, au côté du Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants.

Pendant ces derniers mois, le MRAP a multiplié ses interventions au plan national et international.

A Genève, au colloque "100 ans ça suffit", Rose Michalowicz dénonçait l'intervention de l'Afrique du Sud en Namibie.

En octobre, Jacqueline Grunfeld participait au colloque organisé sur le thème "Femmes, enfants et apartheid" et exprimait la solidarité du MRAP avec la lutte des femmes en Afrique du Sud.

Début octobre, un premier lot de matériel éducatif était expédié à la crèche Dora Tamana où sont hébergés des enfants réfugiés d'Afrique du Sud. Quelques jours avant, MRAP-SOLIDARITE recevait Felicia Mjamo et Florence Maleka, représentant les femmes de l'A.N.C. Florence, chargée des problèmes sanitaires, avait quitté l'Afrique du Sud depuis moins de 2 ans.

LE DROIT D'ASILE REFUSE

Le 11 octobre 1984, Journée internationale de solidarité avec les prisonniers politiques sud-africains, une délégation du MRAP était reçue par M. Claude Cheysson, ministre des Relations Extérieures. Le MRAP soulignait la nécessité d'isoler les dirigeants nazis sud-africains en imposant des sanctions économiques, et demandait

que le droit d'asile soit accordé aux militants antiracistes sud-africains réfugiés au consulat britannique de Durban.

Selon une information publiée récemment, ce droit d'asile avait été refusé.

Le 27 octobre, "Le Monde" publiait un appel du MRAP signé par de nombreuses personnalités: "Nous demandons que le gouvernement de la France poursuive vigoureusement et publiquement la dénonciation de la répression raciste en Afrique du Sud et exige qu'il y soit mis fin sans délai; réclame la libération de Nelson Mandela".

S'adressant au Prix Nobel de la Paix, le MRAP exprimait le vœu que Desmond Tutu puisse un jour être accueilli en France pour marquer la solidarité de notre pays avec le peuple d'Afrique du Sud.

Dans la même période, François Grémy, Albert Lévy, George Paullangevin s'associaient à l'Appel de l'AFASPA pour l'organisation de "la Rencontre Nationale contre l'apartheid" qui aura lieu les 24 et 25 novembre 1984 à Paris (Amphithéâtre II - Université Panthéon-Sorbonne).

INDIENS

Pensez à commander le dossier du MRAP sur:

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD

Une pochette de 50 pages avec des textes clairs et précis, d'une présentation agréable et d'un emploi facile.

Prix: 25 Frs - Remise aux comités locaux.

EDUCATION

Le MRAP prépare actuellement une brochure sur les P.A.E. (Projets d'Action Educative) concernant tous les types d'établissements scolaires.

Cette brochure comportera une partie technique et des compte-rendus de P.A.E. ayant pour thèmes:

- l'approche de cultures différentes;
- les relations interculturelles;
- la vie des minorités;
- les problèmes du Tiers Monde.

Si vous avez déjà une expérience dans ce domaine, toute suggestion, question, compte-rendu de P.A.E. portant sur ces thèmes est à adresser au MRAP, (Commission Education-PAE), 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS.